

Statistiques 2022 de la Permanence Juridique et Sociale

1 : Une fréquentation globale en très forte hausse

Malgré la persistance en pointillé de la pandémie de Covid, cette année est celle de tous les records puisque nous avons eu **1000 visites** (+45% par rapport à 2021).

Nous avons tenu 44 permanences le mardi, et en moyenne chaque permanence accueille donc près de 23 personnes.

Une telle explosion est sans doute le reflet des difficultés grandissantes auxquelles se trouvent confrontés les étrangers quelle que soit leur situation, la conséquence de la saturation des intervenants sociaux et leur manque d'effectifs, et peut-être aussi le résultat d'un phénomène de bouche-à-oreille visàvis de la permanence.

L'équipe se compose maintenant de 8 bénévoles.



Ces 1000 visites correspondent à environ **600 personnes différentes**, certaines étant venues plusieurs fois (compte tenu des erreurs d'orthographe, des erreurs de saisie sur les noms et prénoms, ou simplement du manque d'information, il est difficile d'afficher un chiffre exact).

Il n'y a pas de saisonnalité dans la fréquentation, ce qui montre bien qu'il s'agit de besoins réguliers et non ponctuels comme cela a pu être le cas il y a quelques années (impôts, rentrée scolaire, etc..). Cette

régularité s'explique en partie par l'importance des motifs liés aux droits des étrangers qui sont étalés sur l'année.



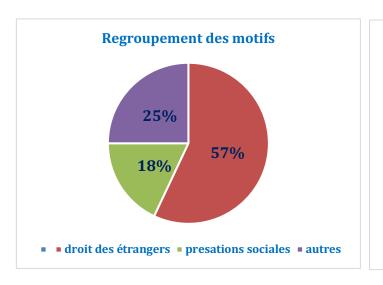


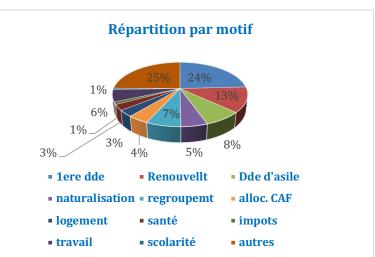
2 : Des motifs variés, mais le droit des étrangers représente toujours la majorité des demandes.

Les questions sur les droits des étrangers_représentent 57% des demandes (61% en 2021 et 55% en 2020) contre seulement 40% en 2019.

Il est maintenant établi que les demandes à la permanence se tournent plus vers les problématiques de titres de séjour, de naturalisation ou de regroupement familial, que vers les prestations sociales (18%) ou les demandes traditionnelles.

Base 899 visites renseignées :





En ce qui concerne le droit des étrangers, la très grande majorité des demandes a trait au titre de séjour (1ère demande ou renouvellement).

Sur base de 511 demandes renseignées en droit des étrangers :

1ere demande : 217 Renouvellement : 114 Demande d'asile : 69 Naturalisation : 48 Regroupement : 63

A noter que le thème du travail (droit du travail, CV) arrive en tête des prestations diverses.

3 : Nos visiteurs : 600 personnes qui représentent 62 nationalités différentes et viennent de tous les environs.

- En ce qui concerne les <u>pays d'origine</u> (base 769 visites renseignées) :

Comme l'année dernière, Haïti est le pays le plus représenté, suivi de la Côte d'Ivoire.

- En ce qui concerne les communes d'habitation (base 698 visites renseignées) :

Comme les années précédentes nous avons des visiteurs qui viennent de toutes les Yvelines (Gargenville, Mantes) mais aussi d'autres départements, ce qui est vraisemblablement dû au bouche-à-oreille.

Janvier 2023